

**(Version non officielle)**

**DATE : 25 juin 2024**

La réunion ordinaire du Conseil Municipal de Clarendon s'est tenue la nuit susmentionnée, à la salle du conseil située au C427 route 148 à Clarendon. Étaient présents : le Maire Edward Walsh, les Cr. Elliott, Cr.Dagg, Cr. Hanna, Cr. Smith & Cr. Younge. La greffière-trésorière Patricia Hobbs assiste également à la réunion. Le Président Holmes a motivé son absence.

### **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

#### **Déclaration de conflit d'intérêts :**

*Il y a conflit d'intérêts lorsque les élus sont placés dans une situation où ils doivent choisir entre leurs intérêts personnels ou ceux de leur entourage.*

*de devoir choisir entre leurs intérêts personnels, ou ceux de leur entourage, et l'intérêt public, et l'intérêt général. Les articles de la Loi sur les élections municipales et les référendums relatifs aux conflits d'intérêts*

*les élections municipales et les référendums ont pour but de garantir que le processus de décisionnel au sein d'un conseil municipal ne soit pas entaché de considérations personnelles*

Le maire Ed Walsh ouvre la séance à 19 heures.

**Participation du public : Aucune**

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**090-06-2024** Proposé par Cr. Hanna

Appuyé par : Cr. Dagg

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 25 juin 2024 7.3.4 Enlèvement d'arbres dans le fossé et 5.3 Shawville demande de don pour le défilé de la fête du Canada 7.7.2 Mise à jour de la réunion sur la gestion des matières résiduelles.

Adopté à l'unanimité

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 28 mai 2024**

**091-06-2024** Proposé par : Cr Elliott

Appuyé par : Cr. Holmes

*Et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 28 mai 2024*

**Adopté à l'unanimité**

**4. RAPPORT DU MAIRE - Le maire suppléant, Cr. Hanna donne un rapport sur la dernière réunion du conseil des maires.**

### **5. CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

**5.1 - Demande de sable de la part d'un résident - Le résident sera contacté, car le conseil ne vend pas de sable aux résidents.**

**5.2 - Remerciements du Centre d'accueil de Pontiac pour son don**

**5.3 - Demande de la municipalité de Shawville pour un don au défilé de la fête du Canada**

**092-06-2024** Proposé par : Cr. Hanna

Appuyé par : Cr. Younge

**Que la Municipalité de Clarendon partagera le coût des prix pour les chars allégoriques gagnants du défilé de la Fête du Canada.**

### **6. RAPPORT FINANCIER ET/OU COMPTES CRÉDITEURS**

**Les comptes à payer d'un montant de 245 707,00 \$ ont été présentés.**

### **AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA LISTE DES FACTURES**

Certificat de disponibilité des crédits

Je soussignée, Patricia Hobbs, directrice générale de la municipalité de Clarendon, certifie que les crédits disponibles sont suffisants pour effectuer les dépenses mentionnées ci-dessus.

En foi de quoi, le présent certificat est délivré à Clarendon ce 25e jour de juin 2024.

Patricia Hobbs

**Patricia Hobbs - Commis-trésorier**

**093-06-2024 Proposé par le Cr. Cr. Elliott**

**Appuyé par : Cr. Smith**

Et il est résolu de payer les factures au montant de 245 707,00

## **7. RÉUNIONS ET RAPPORTS DES COMITÉS**

### **7.1 COMITÉ DU PERSONNEL**

#### **7.2 COMITE LUP**

##### **7.2.1- Opération cadastrale**

**Considérant que** le propriétaire du cadastre 5 639 525 est zoné AG17, type 1 déstructuré - Résidentiel.

**Alors qu'**une demande de CPTAQ n'est pas nécessaire.

**Considérant que** le propriétaire de la parcelle 5 639 525 souhaite subdiviser et vendre une parcelle au propriétaire adjacent situé au cadastre 5 639 519.

**Alors que** le logement du propriétaire adjacent est situé dans la propriété du vendeur, La parcelle 5 639 525 et les deux propriétaires sont d'accord pour remédier à la situation.

**Considérant que** le procès-verbal numéro 35428 crée les parcelles 6 613 670 et 6 613 669. .

La nouvelle parcelle 6 613 669 sera consolidée avec la parcelle 5 639 519 pour former la parcelle 6 621 533.

**Considérant que** le propriétaire adjacent de la parcelle 5 639 519 accepte de consolider la parcelle 6 613 669 nouvellement acquise avec la parcelle existante 5 639 519 pour créer la nouvelle parcelle 6 621 533 conformément au procès-verbal 35629.

**Considérant que** l'approbation du Conseil est subordonnée à l'enregistrement simultané des deux procès-verbaux d'enquête.

**094-06-2024 Il est donc**

**Proposé par : Cr. Holmes**

**Appuyé par : Cr. Hanna**

Et à l'unanimité, le conseil municipal approuve les procès-verbaux d'enquête numéros 35428 et 35629 sous réserve que le procès-verbal 35629 soit enregistré en même temps que le procès-verbal 35428.

Adopté à l'unanimité

##### **7.2.2 Résolution du Conseil approuvant une opération cadastrale**

**considérant que** la parcelle 6 560 918 est zonée RT-5

**Considérant que** les lots nouvellement formés sont conformes aux règlements municipaux en ce qui concerne la taille et la superficie façade.

La nouvelle parcelle 6 627 863 conserve la résidence principale et tous les bâtiments secondaires.

**considérant que** le procès-verbal numéro 18396 crée les parcelles 6 627 863, 6 615 923 et 6 615 924.

**095-06-2024 Il est donc**

**Proposé par : Cr. Dagg**

**Appuyé par : Cr. Holmes**

Et à l'unanimité, le conseil approuve le procès-verbal d'arpentage numéro 18396 pour créer les parcelles 6 627 863, 6 615 923 et 6 615 924.

Adopté à l'unanimité

##### **7.2.3 - Résolution du Conseil approuvant une opération cadastrale**

**Considérant que** la parcelle 5 639 380 est zonée AG22 ,

**considérant que** le procès-verbal numéro 34911 concerne les parcelles 6 589 540 (usage résidentiel) et 6 589 539

**considérant que** la façade est de 10,01 mètres et que, si elle est approuvée, elle nécessitera une dérogation mineure  
le frontage minimum est de 50 mètres, conformément au chapitre 7 du règlement de zonage 252-04 de Clarendon.

**Considérant que** l'indemnité de départ demandée est soumise à l'approbation finale de la CPTAQ et du Conseil  
est requise préalablement à cette demande.

**096-06-2024 Il est donc**

**Proposé par : Cr. Elliott**

**Appuyé par : Cr. Hanna**

Et ont décidé à l'unanimité d'approuver le procès-verbal d'arpentage numéro 34911 afin de séparer la propriété résidentielle d'une ferme

Adopté à l'unanimité

**7.2.4 Notes d'information sur 3 dossiers à discuter**

**7.2.5 Un nouveau membre a été nommé au comité LUP.**

**097-06-2024 Proposé par : Cr. Younge**

**Appuyé par Cr. Hanna**

**Et il a été décidé à l'unanimité d'accepter Cyndia Labine au sein de la commission.**

**Adopté.**

**7.3 COMITÉ DES TRANSPORTS**

7.3.1 Prolongation du budget gravier à l'aide de l'excédent non affecté  
**considérant que** plusieurs réparations de routes et remplacements de ponceaux sont nécessaires cette année

**Attendu que** le conseil est conscient que le budget pour le gravier pour 2024 sera dépassé avec ces réparations

**Il est donc**

**098-06-2024 Proposé par:Cr. Smith**

**Appuyé par : Cr. Elliott**

Et à l'unanimité, il est convenu que la ligne latérale McGuire sera réparée avec des rejets et recouverte de 0 ¾ de gravier et que les ponceaux qui doivent être remplacés cette année, ce qui à son tour nécessitera du gravier, seront remplacés et que tout montant dépassant le budget de 2024 pour le gravier sera prélevé sur l'excédent non affecté.

Adopté à l'unanimité

7.3.2 - Climatisation du garage - discussion

7.3.3 - Demande d'entretien d'un chemin privé - reportée et discutée

7.3.4 - Enlèvement d'un arbre entre le chemin Radford et le côté nord de la route 148 - Le contremaître a été informé.

**7.4 COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE**

**7.5 COMMISSION DES FINANCES**

**7.6 COMITÉ DES FEUX**

**7.6.1 - Lettre du chef des pompiers**

**099-06-2024** Une lettre a été reçue du chef des pompiers demandant du gravier pour couvrir le lot qui a été acheté pour le service d'incendie de Shawville/Clarendon.

**Proposé par : Cr. Dagg**

**Appuyé par : Cr. Younge**

Et ont accepté à l'unanimité de partager le coût du gravier nécessaire et le coût de l'embauche d'une pelleuse avec la municipalité de Shawville.

**Adopté à l'unanimité**

## **7.7 GESTION DES DÉCHETS**

**7.7.1 - Nouveau contrat d'enlèvement des ordures ménagères - Discussion uniquement**

**7.7.2 - Mise à jour sur la gestion des déchets**

Cr. Dagg fait le point sur la dernière réunion du comité de gestion des déchets à la MRC.

## **7.8 COMITÉ DE L'ASSOCIATION DES COTTAGES**

**7.8.1 - Signalisation**

- Toute signalisation annonçant des activités devant se dérouler sur le terrain municipal doit être présentée lors d'une réunion du conseil et approuvée.

## **7.9 - COMITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE**

### **8. Divers et discussion**

#### **8.1 - Discussions sur la subvention du FRR 4**

**100-06-2024** Proposition du Cr. Holmes et secondée par le Cr. Hanna d'ajuster la subvention FRR à un endroit différent de la demande originale. Un vote a lieu. 5 pour 1 contre

- Motion adoptée

Cr. Dagg a souhaité que les raisons de son vote négatif soient publiées et sont les suivantes...

FRR 4 Un financement a été approuvé pour l'aménagement d'un espace vert dans la municipalité de Clarendon.

Le site alternatif remplit les conditions requises pour demander un financement propre.

### **9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**101-06-2024** Il est proposé par Cr. Holmes propose de lever la séance du 25 juin 2024 à 21 h 55.

---

Maire Edward Walsh

---

Greffier-trésorier - Patricia Hobbs



